



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

**N°2022-038**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du vendredi 1er avril 2022**

L'an deux mil vingt-deux le vendredi 1er avril à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 25/03/2022

Date d'affichage 25/03/2022

---

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

Procurations : 2



**Étaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU (arrivé à 20H53), Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU.

**Étaient absents excusés** : Monsieur David LECARPENTIER a donné son pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Madame Véronique BOISARD a donné son pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

**TRAVAUX VOIRIE 2022**

Comme chaque année, des travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie sont à prévoir, plusieurs lieux sont à prévoir :

- 1- Crottier : effacement 560 m<sup>2</sup> / enrobé vu le passage intensif de gros véhicules
- 2- Beaulieu/Montjean : effacement 310 m<sup>2</sup> bicouche
- 3- Carrefour Guéhardière/Brianterie : effacement 1500 m<sup>2</sup>
- 4- Rondière : renforcement 250 m<sup>2</sup> voir bordure
- 5- Entrée Chevalerie : buse bouchée 200 m<sup>2</sup>
- 6- Portail Lèzerie : buse bouchée 100 m<sup>2</sup>
- 7- Point à temps : environ 30 tonnes

Plusieurs devis ont été réalisés :

	PIGEON TP	ELB	CHAZÉ TP	SECHÉ
Travaux de voirie	61 234.75 TTC	61 711.20 € TTC	85 923.77 € TTC	58 208.28 € TTC

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal après étude et avis de la commission voirie de retenir l'entreprise SÉCHÉ, il faudra limiter le montant à 50 000 €, somme budgétée pour 2022.

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le 01/04/2022

**SLO**

ID : 053-215300260-20220401-2022\_038-DE

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 12 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 1er avril 2022.

Le Maire, Anthony ROULLIER

